



Traité International

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE CHARGÉ D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MULTILATÉRAL D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES

Genève (Suisse), 12-14 juillet 2016

RAPPORT

POINT 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. À sa sixième session, l'Organe directeur a décidé, par sa résolution 1/2015, de proroger le mandat du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (le Groupe de travail), dont la cinquième réunion s'est tenue à Genève (Suisse) du 12 au 14 juillet 2016.
2. M. Bert Visser, coprésident du Groupe de travail, a résumé brièvement les travaux entrepris depuis la sixième session de l'Organe directeur. M. Modesto Fernandez, coprésident sortant, a présenté les vues personnelles des coprésidents concernant la voie à suivre pour améliorer le fonctionnement du Système multilatéral et, plus généralement, du Traité¹.

POINT 2. ÉLECTION D'UN COPRÉSIDENT

3. Afin de remplacer M. Modesto Fernandez, qui prenait sa retraite, le Groupe de travail a élu M. Javad Mozafari (Iran) coprésident.

POINT 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER

4. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour, tel qu'il figure à l'*Annexe 1*.

¹ Le texte intégral de la déclaration est reproduit en *Annexe 2* au présent rapport.

POINT 4. ÉLABORATION D'UN PROJET COMPLET D'ACCORD TYPE RÉVISÉ DE TRANSFERT DE MATÉRIEL AXÉ PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LA MISE À POINT D'UN SYSTÈME DE SOUSCRIPTION

5. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Deuxième projet d'Accord type révisé de transfert de matériel: Proposition des coprésidents*. Il est convenu de travailler sur la base de ce texte et, lors d'une première lecture, il a relevé les articles pour lesquels il ne restait pas de problème important à résoudre et ceux pour lesquels il y avait encore des aspects techniques et des questions de formulation à traiter. Le Secrétariat en a pris note en vue d'un examen plus approfondi.

6. Le Groupe de travail a ensuite centré ses efforts sur la mise au point du système de souscription. Il s'est interrogé sur la nécessité de donner toute l'importance voulue au système de souscription dans le cadre de l'Accord type révisé de transfert de matériel en améliorant son positionnement parmi les éléments structurels de l'Accord type.

7. Il a formulé à l'intention des coprésidents un certain nombre de recommandations en vue de procéder, à sa sixième réunion, à la mise au point de la version finale de l'Accord type révisé de transfert de matériel, qui comporte un système de souscription. Ces recommandations sont les suivantes:

- déterminer si la souscription doit être applicable à toutes les RPGAA du Système multilatéral ou seulement à des espèces cultivées ou des groupes d'espèces cultivées pris séparément dans le cadre du système de souscription;
- envisager la possibilité d'un acte de souscription unique, les transferts de matériel supplémentaires nécessitant le recours à un accord type de transfert de matériel;
- éliminer les incertitudes et assurer une plus grande clarté sur le plan juridique concernant la procédure à suivre et la périodicité relatives aux modifications futures qui seraient apportées à l'Accord type de transfert de matériel;
- étudier la question de savoir si le registre des souscripteurs pourrait être rendu public tout en respectant la confidentialité, en y incorporant par exemple des informations relatives aux ventes des souscripteurs, et dans ce contexte, réfléchir à des méthodes potentielles;
- déterminer plus clairement à qui il reviendrait de détenir le registre, de vérifier l'exactitude des données qu'il contient et d'assurer le suivi de la mise en application du système de souscription;
- examiner le taux de paiement et étudier sur quelle base devrait être calculée la souscription;
- envisager l'établissement de taux de souscription différenciés selon que:
 - la souscription est applicable à l'ensemble du portefeuille d'un utilisateur dans le Système multilatéral ou à des produits appartenant à des espèces cultivées ou des groupes d'espèces cultivées, pris séparément;
 - les produits sont disponibles avec ou sans restriction;
 - une exonération ou un plan de paiement différé devrait être appliqué aux utilisateurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à un certain seuil;
 - l'application de taux différenciés aurait des effets incitatifs ou dissuasifs.
- donner des éclaircissements concernant les droits et les obligations qui subsistent suite au désengagement de la souscription, en particulier au regard des RPGAA en cours de mise au point et de leur transfert à des tiers;
- envisager une clause de résiliation de la souscription par la tierce partie bénéficiaire pour manquement aux obligations de la part d'un souscripteur;

- réfléchir à des solutions de systèmes en ligne et de paiement en ligne des souscriptions;
 - examiner la viabilité du système de souscription et déterminer si, tel que proposé, celui-ci est conforme au Traité.
8. Le Groupe de travail est convenu de ne pas supprimer pour l'instant les articles 6.7 et 6.8 de l'Accord type de transfert de matériel en vigueur, mais d'examiner les options suivantes:
- rendre tous les paiements obligatoires, en établissant toutefois une distinction entre les produits qui sont disponibles sans restriction à des fins de recherche et de sélection et ceux qui ne le sont pas;
 - dispenser de paiement certaines catégories d'utilisateurs;
 - prévoir des versements anticipés non remboursables pour chaque modalité de paiement associée à une entrée, afin de garantir des recettes immédiates au Fonds fiduciaire pour le partage des avantages et de trouver plus facilement un équilibre entre les paiements effectués ainsi et ceux découlant du système de souscription.
9. Des membres du Groupe de travail ont soulevé plusieurs questions d'ordre juridique portant sur la cohérence entre l'Accord type révisé de transfert de matériel et le contenu du Traité. Celles-ci devraient être résolues à la prochaine réunion du Groupe de travail.
10. Le Groupe de travail a reconnu qu'il n'existait pas, à l'heure actuelle, de pratique cohérente concernant la restitution de matériel au fournisseur ou à l'autorité compétente du territoire où il avait été collecté. Il a rappelé l'avis du Comité technique ad hoc sur l'Accord type de transfert de matériel et le Système multilatéral et a décidé de solliciter un avis juridique et de porter la question à l'attention de l'Organe directeur.
11. Le Groupe de travail a recommandé d'étudier plus en détail la justification et les possibilités d'application pratique des exigences en matière d'information qui figurent à l'Annexe 1 de l'Accord type révisé de transfert de matériel.
12. Le Groupe de travail a souligné qu'il était important de veiller à ce que l'Accord type révisé de transfert de matériel ait force exécutoire et comporte des dispositions claires sur les conséquences du non-respect des conditions qui y figurent.
13. Le Groupe de travail a rappelé qu'il lui était demandé, dans la résolution 1/2015, d'examiner les questions relatives aux données génétiques associées au matériel accessible dans le Système multilatéral. Il a étudié la question de savoir s'il convenait d'attendre les faits nouveaux qui se feraient jour en matière de politiques dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ou de recommander à l'Organe directeur de prendre des mesures. Il a eu un premier échange sur l'idée d'obliger les bénéficiaires au titre de l'Accord type de transfert de matériel à communiquer davantage de renseignements, outre les informations descriptives, et sur la question de savoir si les données génétiques pouvaient représenter une forme de fuite aux dépens du Système multilatéral. Le Groupe de travail a décidé de prendre contact avec le Comité scientifique consultatif sur le Système mondial d'information à ce sujet. Il a demandé au Secrétariat d'élaborer un document d'information en vue de sa prochaine réunion.

**POINT 5. AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
MULTILATÉRAL: MESURES À ENVISAGER AU-DELÀ DU PROJET COMPLET
D'ACCORD TYPE RÉVISÉ DE TRANSFERT DE MATÉRIEL**

14. Le Groupe de travail a examiné plusieurs mesures destinées à améliorer le fonctionnement du Système multilatéral, qui vont au-delà de l'élaboration du projet complet d'Accord type révisé de transfert de matériel, et portent notamment sur le champ d'application du

Système multilatéral, la Stratégie de financement et le Système mondial d'information, ainsi que sur les liens avec l'application du Protocole de Nagoya.

15. Le Groupe de travail a souligné qu'il était important d'améliorer le fonctionnement de la Stratégie de financement pendant l'exercice biennal et, en particulier, d'examiner le rôle du Fonds de partage des avantages dans le contexte de la Stratégie de financement élargie. Le Groupe de travail a estimé qu'il était important que l'Organe directeur envisage d'examiner, à sa septième session, le rapport entre les contributions des Parties contractantes au Fonds de partage des avantages et les recettes issues de l'utilisation et d'améliorer la mobilisation des ressources ainsi que l'exécution des cycles de projets. Il a reconnu qu'il est important d'assurer la liaison avec le Comité consultatif ad hoc sur la Stratégie de financement et s'est réjoui de la possibilité d'interagir avec celui-ci à l'occasion de leurs réunions respectives, qui se tiendront l'une à la suite de l'autre en novembre.

16. Le Groupe de travail a examiné les différences entre le champ d'application du Système multilatéral et celui du Traité. D'après certaines délégations, l'élargissement du champ d'application de l'Annexe 1 augmenterait l'attrait du Système multilatéral tandis que d'autres délégations ont estimé que cette mesure exigerait le renforcement de l'engagement et de la confiance, tant entre les Parties contractantes qu'avec les groupes de parties prenantes, notamment grâce à l'augmentation des versements au Fonds de partage des avantages provenant des utilisateurs. Le Groupe de travail a noté qu'il poursuivrait l'examen de cette question à sa sixième réunion. La discussion portera aussi sur les mécanismes pouvant servir au lancement d'un nouvel Accord type de transfert de matériel. Le Groupe de travail s'engage à explorer d'autres moyens d'accroître le partage des avantages et d'améliorer l'accès, éventuellement par l'intermédiaire d'un mécanisme favorisant une adhésion plus large.

POINT 6. PRÉPARATION DE LA SIXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

17. Le Groupe de travail a débattu de la préparation de sa sixième réunion. Il a recommandé aux coprésidents de demander aux groupes des Amis des coprésidents qui avaient été chargés d'examiner la clause de résiliation et la question des mécanismes d'accès d'achever leurs travaux et leur rapport à temps pour la prochaine réunion.

18. Le Groupe de travail a recommandé aux coprésidents de créer un groupe permanent de juristes auquel il serait fait appel afin de fournir un avis juridique sur les questions découlant de la présente réunion et des travaux des groupes des Amis des coprésidents. Les groupes régionaux ont été invités à formuler, d'ici au 1^{er} août 2016, des suggestions concernant la nomination d'un représentant régional. Le Groupe de travail a souligné qu'il était nécessaire de pouvoir compter sur des compétences techniques adéquates et sur l'appui du Bureau juridique de la FAO.

19. Le Groupe de travail a demandé aux coprésidents d'examiner la possibilité d'établir un autre groupe des Amis des coprésidents sur le champ d'application du Système multilatéral afin de faire le point des options que le Groupe de travail pourrait examiner à sa sixième réunion.

20. Le Groupe de travail a invité les Parties contractantes et les parties prenantes à communiquer leurs observations sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la sixième réunion. Il a demandé aux groupes régionaux de faciliter les consultations entre les Parties contractantes pendant la période intersessions en vue de la sixième réunion, notamment en s'appuyant sur le Secrétariat en cas de besoin.

POINT 7. QUESTIONS DIVERSES

21. À la fin de la réunion, le Secrétaire, M. Shakeel Bhatti, a informé le Groupe de travail qu'il avait récemment décidé d'accéder à de nouvelles responsabilités et de saisir des perspectives de carrière en dehors de l'Organisation et qu'ayant par conséquent démissionné de ses fonctions, il

s'agissait de la dernière réunion du Groupe de travail à laquelle il participait auprès de son équipe en qualité de Secrétaire de l'Organe directeur. Le Groupe de travail l'a remercié de l'excellent travail réalisé au cours des neuf dernières années et lui a souhaité plein succès dans sa vie privée et professionnelle à venir.

POINT 8. ADOPTION DU RAPPORT

22. Le Groupe de travail a adopté le rapport de sa cinquième réunion.

*Annexe I***CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À
COMPOSITION NON LIMITÉE CHARGÉ D'AMÉLIORER LE
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MULTILATÉRAL D'ACCÈS
ET DE PARTAGE DES AVANTAGES****Genève (Suisse), 12-14 juillet 2016****ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un coprésident
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Élaboration d'un projet complet d'Accord type révisé de transfert de matériel axé plus particulièrement sur la mise au point d'un système de souscription
5. Amélioration du fonctionnement du Système multilatéral: mesures à envisager au-delà du projet complet d'Accord type révisé de transfert de matériel
6. Préparation de la sixième réunion du Groupe de travail
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport

*Annexe 2***DÉCLARATION DE M. MODESTO FERNÁNDEZ, COPRÉSIDENT SORTANT DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE CHARGÉ D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MULTILATÉRAL D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES**

Le mandat confié au Groupe de travail par l'Organe directeur lors de sa sixième session, en 2015, qui était de poursuivre les activités destinées à améliorer le fonctionnement du Système multilatéral pendant la période biennale 2016-2017, était fondé sur trois facteurs clés: 1) la confirmation de l'absence de contributions au Fonds de partage des avantages du Traité, 2) les résultats positifs obtenus par le Groupe de travail au cours de la période biennale précédente (2014-2015) et 3) l'urgence avec laquelle les Parties contractantes estimaient devoir résoudre les problèmes structurels dont souffre notre Traité international.

Le mandat reçu de l'Organe directeur exige l'engagement du Groupe de travail et suscite une interrogation: Que voulons-nous véritablement réaliser d'ici à la fin de la période 2016-2017? Avons-nous les idées claires sur le produit final que nous souhaitons obtenir?

La proposition que nous présenterons l'année prochaine à l'Organe directeur en vue d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral ne saurait être isolée du processus du Traité, considéré comme un tout et au sein duquel le Système multilatéral est à la fois la partie visible de l'iceberg et le seul instrument international qui puisse constituer une réponse, si incomplète soit-elle, à la question de l'accès et du partage des avantages pour les ressources génétiques en général. Nous pourrions nous demander si nous sommes réellement concentrés sur l'analyse de la façon dont le Traité opérera à l'avenir et, plus encore, dont il répondra aux attentes des Parties contractantes.

L'accès et le partage des avantages forment un inséparable binôme dont nous sommes chargés d'améliorer le concept et le fonctionnement, au profit de toutes les Parties contractantes, afin de contribuer à l'élimination des grandes difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs sous l'effet du changement climatique, et de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire mondiale dans le contexte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, adoptés par l'Organisation des Nations Unies.

Souvenons-nous que vers la fin du XX^e siècle, à l'époque où débutait l'examen de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, l'idée de certains des pays était que ce processus pourrait être considéré comme un Protocole de la Convention sur la diversité biologique, qui venait d'être adoptée. Toutefois, la complexité et les interactions constatées dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture convainquirent les négociateurs qu'étant donné les caractéristiques des espèces dans le contexte de la diversité biologique, il ne suffirait pas d'affronter le problème au niveau environnemental, sachant que ces ressources contribuent à nourrir l'humanité et qu'elles sont étroitement associées aux activités économiques, tant des pays développés que des pays en développement, tout en faisant l'objet de commerce et d'éventuels droits de propriété intellectuelle.

Les fondateurs du Traité prirent une sage décision, établissant sur le plan international un instrument autonome à vocation multilatérale pour essayer de déterminer les voies et les mécanismes qui permettraient de résoudre ces problèmes complexes.

Dans le rapport de sa quatrième réunion, qui a été présenté à l'Organe directeur à sa sixième session, le Groupe de travail a souligné que la seule révision de l'Accord type de transfert de matériel ne suffirait pas à régler les problèmes structurels et que faute de les résoudre, on risquait

de compromettre le Traité dans son ensemble. L'avertissement est clair, aussi est-il exclu de continuer à différer la recherche d'une solution à la période biennale suivante. À mon avis, nous sommes à un moment crucial et tout doit être mis en œuvre pour en tirer parti.

La confiance dont l'Organe directeur a fait preuve à l'égard du Groupe de travail en lui confiant la tâche d'améliorer le mécanisme du Traité qui est le plus visible et le plus complexe se traduit par un engagement pour chacun d'entre nous et m'amène à poser la question suivante: pourrions-nous outrepasser le mandat donné par l'Organe directeur et présenter de solides propositions de changement en vue de la septième session de l'Organe directeur? Quels seraient les risques et les avantages d'une telle démarche? Par ailleurs, l'absence d'action ne semble plus être une option viable et pourrait induire la grande majorité des Parties contractantes à accorder une priorité moindre au Traité à l'avenir.

Je voudrais enfin mentionner la base du Système multilatéral, à savoir l'Annexe 1. Ceux d'entre nous qui ont participé à l'adoption du Traité savent combien ce processus a été long et pénible et connaissent les motifs de nature politique – parfois sans lien avec les ressources phylogénétiques – qui expliquent ses limites. Le Traité a été conçu avec un champ d'application universel: il s'applique à toutes les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Nous devrions être prêts à conseiller convenablement l'Organe directeur, à sa septième session, en lui présentant les modifications juridiques qui peuvent s'avérer nécessaires pour améliorer le fonctionnement du Système multilatéral – et plus largement du Traité –, l'idée étant de faciliter la résolution par voie de consensus des problèmes structurels dont souffre le Traité international.

Pour conclure, je voudrais faire part de ma gratitude à ma région – la région Amérique latine et Caraïbes – et au Groupe des 77 pour la confiance qu'ils ont témoignée à mon égard lorsqu'ils m'ont désigné pour les représenter pendant cette période. Je tiens également à remercier les autres régions de m'avoir soutenu dans mon travail et de m'avoir toujours manifesté leur respect et leur confiance. Enfin, j'ai une dette de reconnaissance envers le Secrétariat qui nous appuie pendant nos réunions et, bien évidemment, envers mon collègue, M. Bert Visser, avec qui j'ai toujours eu plaisir à travailler et dont je gage qu'il continuera de bénéficier de votre soutien, aux côtés du nouveau coprésident que vous élirez aujourd'hui même.

Je vous remercie.

LIST OF PARTICIPANTS

AFRICA**Mr Pierre DU PLESSIS**

ABS Expert
Ministry of Environment and Tourism (MET)
Windhoek
Namibia
E-mail: pierre.sadc@gmail.com

Mr John Wasswa MULUMBA

Curator Entebbe Botanic Gardens
National Agricultural Research Organization (NARO)
Plot 2-4 Barkeley Road
Entebbe, **Uganda**
Tel: +256 414320638
Fax: +256 414321070
E-mail: jwmulumba@yahoo.com

M. Amar TAHIRI

Chef, Division de Contrôle des Semences et Plants
Office National de Sécurité Sanitaire des produits alimentaires (ONSSA)
Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime
BP 1308 Rabat, **Maroc**
Tel: +212 537771085/ + 212 6 62 60 25 07
GSM: + 212 6 73 99 78 09
Fax: + 212 5 37 77 98 52
E-mail: amar.tahiri@gmail.com

Mr Kudzai KUSENA

Curator
Genetic Resources and Biotechnology Institute
Fifth Street Extension
PO Box CY 550
Causeway, Harare, **Zimbabwe**
Tel: +263 4 704531 - 702519 - 704531
Cell: +263 773041186
Fax: +263 4 700339
E-mail: kudzaikusena@yahoo.com

Mr Cheik ALASSANE FALL

Directeur de l'Unité de Production de Semences de Céréales et de
Légumineuses
Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA)
Dakar, **Senegal**
Tel: +221 765972880
E-mail: cheikhalassane.fall@gmail.com

ASIA**Mr Zulhairil BIN ARIFFIN**

Research Officer
Agrobiodiversity and Environment Research Centre
Malaysian Agricultural Research and Development Institute (MARDI)

Persiaran MARDI-UPM
43400 Serdang, Selangor
Malaysia
Tel: +603 89536305
Cell: +6013-5231123
E-mail: hairi@mardi.gov.my

Mr Shri Raman KANT MISHRA
Additional Commissioner (Seeds)
Department of Agriculture, Cooperation and Farmers Welfare
Government of India
Ministry of Agriculture and Farmers Welfare
Krishi Bhawan 110001
New Delhi, **India**
Tel: +91 11 23073102
Mobile : +91 9910461117
Fax: +91 11 23387669
E-mail: ramankant.mishra@nic.in
mishraramankant@gmail.com

Mr Nestor ALTOVEROS
Associate Professor
Crop Science Cluster
University of the Philippines Los Baños
College, Laguna, **Philippines**
Tel: +63 495016649
Fax: +63 495363438
E-mail: ncaltoveros@yahoo.com

Ms Asta TAMANG
Principal Biodiversity Officer
Ex-situ conservation programme
National Biodiversity Centre
Ministry of Agriculture and Forest
Thimpu, **Bhutan**
Tel : +975 2351417
E-mail: asta.nbc@gmail.com

Mr. Akio YAMAMOTO
Researcher
Genetic Resource Center
National Agriculture and Food Research Organization
2-1-2 Kannondai, Tsukuba
Ibaraki, 305-8602, **Japan**
Tel: +81-29-838-8707
E-mail: yamaaki@affrc.go.jp

EUROPE**Mr Bert VISSER (Co-Chair)**

Policy Advisor
Centre for Genetic Resources
Wageningen University and Research
P.O. Box 16
6700 AA Wageningen the Netherlands
Tel: +31 317 480993
mobile: +31 6 24565294
E-mail: bert.visser@wur.nl

Mr Thomas MEIER

Biological Diversity and Biopatents
Federal Ministry of Food and Agriculture
PO Box 14 02 70, D-53107
Bonn, **Germany**
Tel.: +49 228 99 529 4078
E-mail: thomas.meier@bmel.bund.de

Ms Patricia LARBOURET

Ms Patricia Larbouret
Adjointe
Bureau Changement climatique et biodiversité
Direction générale de la performance économique et
environnementale des entreprises
Ministère de l'Agriculture
Paris, France
3, rue Barbet de Jouy,
75349 Paris, **France**
Tel: +33 149555907
E-mail: patricia.larbouret@agriculture.gouv.fr

Mr Alwin KOPSE

Responsable
Secteur Agriculture durable internationale
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Mattenhofstrasse 5
CH 3003 Berne, **Switzerland**
Tel: +41 58 4651700
Fax: +41 58 4622634
E-mail: alwin.kopse@blw.admin.ch

Ms Svanhild Isabelle BATTA TORHEIM

Senior Advisor
Ministry of Agriculture and Food
Postboks 8007 Dep
0030 Oslo, **Norway**
Tel: +47 41123404
E-mail: sto@lmd.dep.no

**LATIN AMERICA AND
THE CARIBBEAN****Mr José Francisco MONTENEGRO VALLS**

Agronomist
EMBRAPA Genetic Resources and Biotechnology/Cenargen
Parque Estação Biológica/PqEB
Cx.Postal 02372 - CEP 70770-917

Brasília, DF - **Brazil**
Tel: +61 3448 4644
Fax: +61 3340 3624
E-mail: jose.valls@embrapa.br

Mr William SOLANO
Researcher, Genetic Resources and Biotechnology
Tropical Agricultural Research and Higher Education Center
Research and Development Division
CATIE Headquarters
7170 Cartago, Turrialba 30501
Costa Rica
Tel: +506 2558-2390
E-mail: wsolano@catie.ac.cr

Sr. César Guillermo TAPIA BASTIDAS
Instituto Nacional de Investigaciones Agropecuarias (INIAP)
Punto Focal Nacional para el Tratado Internacional sobre Recursos
Fitogenéticos para la Alimentación y la Agricultura
Coordinador Científico
Departamento Nacional de Recursos Fitogenéticos
Estación Experimental Santa Catalina
Av. Eloy Alfaro No.30-350 y Av. Amazonas
Quito, **Ecuador**
E-mail: cesar.tapia@iniap.gob.ec

Mr Roger Alberto BECERRA GALLARDO
Especialista en Acceso a Recursos Genéticos
SDRIA-DGIA-INIA
Sede Central
Lima, **Perú**
Tel: +51 939269910
E-mail: dpirrgg@inia.gob.pe

Mr Federico CONDÓN PRIANO
Banco de Germoplasma del Instituto Nacional de Investigación
Agropecuaria (INIA)
La Estanzuela, Colonia, **Uruguay**
Tel: +598 45748000
E-mail: fcondon@inia.org.uy

NEAR EAST

Mr Javad MOZAFARI HASHJIN
Professor, Plant Genetics and Biotechnology
National Plant Gene Bank
Seed and Plant Improvement Institute (SPII)
Mahdasht Ave. (or P.O. Box 31585-4119)
Karaj, **Iran**
Tel: +98 2122402013
Cell: +98 9123763457
E-mail: jmozafar@yahoo.com

Mr Ali CHEHADE
Research Engineer
Plant Genetic Resources Unit
Department of Plant Biotechnology
Institut de Recherches Agronomiques Libanais (IRAL)
P.O Box 287
Zahlé, **Lebanon**
Tel: +961 8 900037
Fax: +961 8 900077
E-mail: alichehade@hotmail.com

NORTH AMERICA

Ms Felicitas KATEPA-MUPONDWA
Director, Research Development & Technology Transfer
Saskatoon Research Centre
107 Science Place
Saskatoon, S7N0X2 **Canada**
Tel: +1 306 3859320
Cell: +1 306 3419341
E-mail: Felicitas.Katepa-Mupondwa@agr.gc.ca

Ms Catherine KARR-COLQUE
Office of Conservation and Water (OES/ECW)
US Department of State
2201 C Street NW, Room 2657
Washington, DC 20520, USA
Tel: + 1 202.647.2255
Fax: + 1 202.736.7351
E-mail: Karr-ColqueCJ@state.gov

SOUTH WEST PACIFIC

Ms Maria JARVIO
Policy Officer
Department of Agriculture and Water Resources
Canberra ACT 2601
Australia
Tel: +61 432 976079
E-mail: maria.jarvio@agriculture.gov.au
maria.jarvio@yahoo.com.au

Ms Valerie Saena TUIA
Genetic Resources Coordinator
Pacific Community (SPC)
SPC Suva Regional Office
Private Mail Bag
Suva, **Fiji**
Tel: +679 337 0733
Fax: +679 337 0021
E-mail: ValerieT@spc.int

OBSERVERS FROM STAKEHOLDER GROUPS

CIVIL SOCIETY ORGANIZATIONS	Berne Declaration Mr François MEIENBERG Déclaration de Berne Erklärung von Bern Zürich, Switzerland Tel: +41 442777004 Fax: +41 442777001 E-mail: food@evb.ch
	Third World Network Mr Edward HAMMOND Advisor 131 Jalan Macalister Penang, Malaysia Tel: +1 3253472829 E-mail: eh@pricklyresearch.com
FARMERS' ORGANIZATIONS	La Via Campesina Mr Guy KASTLER La Sieure FR 34210 La Caunette France Tel: +33 468912895 E-mail: guy.kastler@wanadoo.fr
SEED INDUSTRY	Ms Anke VAN DEN HURK Deputy Director International Seed Federation - Plantum Vossenburchkade 68 Gouda, The Netherlands Tel: +31 182688668 Fax: +31 182688667 E-mail: a.vandenhurk@plantum.nl
	Mr Thomas NICKSON International Policy Lead Monsanto Law 800 North Lindbergh Bvd St. Louis, Missouri, USA Tel: +1 3146942179 Fax: +1 3146941622 E-mail: thomas.nickson@monsanto.com
CGIAR CONSORTIUM	Mr Michael HALEWOOD Senior Scientist CGIAR Research Programme on Climate Change Agriculture and Food Security Bioversity International Via dei Tre Denari, 472/a 00057 Maccarese (Fiumicino) Rome, Italy

Tel: (39) 066118294
Fax: (39) 0661979661
E-mail: M.Halewood@cgiar.org

Mr Rodrigo SARA
Legal Officer
CGIAR Consortium
Agropolis, 34394 France
Montpellier, France
Tel: +33 (0)4 67 04 36 45
E-mail: R.Sara@cgiar.org

OBSERVERS FROM CONTRACTING PARTIES

ARGENTINA

Dr. Juan Ignacio CORREA

Asesor Legal de la Secretaría de Coordinación y Desarrollo Territorial
Ministerio de Agroindustria.
Buenos Aires
Argentina
Tel: +54 11 4349-1696
E-mail: jicorrea@magyp.gob.ar

BRAZIL

Ms Janaina LOURENÇATO

Second Secretary
Permanent Mission of Brazil to the UN
Chemin Louis-Dunant 15 (6th Floor)
1202 Geneva
Tel: +41 22 332 50 23
Fax: +41 22 910 07 51
Email: janaina.lourencato@itamaraty.gov.br
delbrasgen@itamaraty.gov.br

Ms Juliana DE MOURA GOMES

Second Secretary
Permanent Mission of Brazil to the UN
Chemin Louis-Dunant 15 (6th Floor)
1202 Geneva
Tel: +41 22 332 50 23
Fax: +41 22 910 07 51
Email: delbrasgen@itamaraty.gov.br

Mr Rafael CORREA

Participant in the Capacity Building Program
Permanent Mission of Brazil to the UN
Chemin Louis-Dunant 15 (6th Floor)
1202 Geneva
Tel: +41 22 332 50 00
Fax: +41 22 910 07 51
Email: delbrasgen@itamaraty.gov.br

EUROPEAN COMMISSION**Mr Thomas WEBER**

Unit G1 Plant Health
Health and Food Safety DG (DG Sante)
Office B232 4/22 - BE-1040 Brussels, Belgium
Tel: +32-2-2957616
Fax: +32-2-2960951
E-mail: Thomas.Weber@ec.europa.eu

ECUADOR**Sra. Mónica MÁRTINEZ**

Ministra
Representación Permanente del Ecuador
15 Chemin Louis-Dunant, 1202
Ginebra, Suiza
Tel : +41 22 732 4955 / 41 22 732 4628
Fax: +41 22 732 4834
E-mail: onuginebra@cancilleria.gob.ec

Sra. Angela MONTAÑO

Representación Permanente del Ecuador
15 Chemin Louis-Dunant, 1202
Ginebra, Suiza
Tel : +41 22 732 4955 / 41 22 732 4628
Fax: +41 22 732 4834
E-mail: onuginebra@cancilleria.gob.ec

FRANCE**Isabelle Clement-Nissou**

GNIS
44 rue du Louvre
75001 Paris
Tel: +33 1 42 33 78 00
E-mail : isabelle.clement-nissou@gnis.fr

GERMANY**Ms Marliese VON DEN DRIESCH**

Federal Office for Agriculture and Food (BLE)
Deichmanns Aue 29
53179 Bonn, Germany
E-mail: marliese.vondendriesch@ble.de

JAPAN**Ms. Ayako TAKADA**

Deputy Director
Environment Policy Office, Policy Planning Division, Minister's Secretariat
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950, Japan
TEL: +81 3 6744 2017
FAX: +81 3 3591 6640
E-mail: ayako_takada550@maff.go.jp

Mr. Yusuke KUZUHARA

Global Environment Division
International Cooperation Bureau

Ministry of Foreign Affairs
2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8919
Tel: +81-3-5501-8245
Fax: +81-3-5501-8244
E-mail: yusuke.kuzuhara@mofa.go.jp

UNITED KINGDOM**Mrs Sarah CUNNINGHAM**

Genetic Resources / CAP Simplification
Farming Productivity, Food and Farming Directorate
Defra, Rm 201, Foss House, York, YO1 7PX
Tel: +44 2080264032
E-mail: Sarah.Cunningham@defra.gsi.gov.uk

Mr Simon PARKER

National Expert
International European and Knowledge Management
Department for Environment, Food and Rural Affairs
Nobel House, Smith Square
SW1P 2AL London
Tel: +44 2072383052
E-mail: simon.parker@defra.gsi.gov.uk

SILENT OBSERVERS**Mr Brad KURTZ**

Senior Research Manager
Global Crop Biodiversity
Dupont-Pioneer
United States of America
Tel: +1 515 2408726
E-mail: bradley.kurtz@pioneer.com

Mr Michael KOCK

Global Head IP – Seed and Biotechnology
Syngenta International AG
Schwarzwaldallee 215
CH-4058 Basel
Switzerland
Tel: +41 (61) 323 59 43
Fax: +41 (61) 323 25 90
E-mail: michael.kock@syngenta.com

Mr Michael MUSCHICK

Head Germplasm Legal & IP
Syngenta International AG
Schwarzwaldallee 215
CH-4002 Basel
Switzerland
Tel: +41 61 3239481
E-mail: michael.muschick@syngenta.com

Mr Jarett ABRAMSON

Intellectual Property Counsel
CIMMYT (International Maize and Wheat Improvement Center)
Carretera México Veracruz Km. 45 Col. El Batán
Texcoco, Edo. de México 56237
Tel: Office +(52)(55) 5804-2004 x 1197
E-mail: j.abramson@cgiar.org

Mrs Isabel LOPEZ-NORIEGA

Policy Specialist
Bioversity Int.
Geneva, Switzerland
E-mail: i.lopez@cgiar.org

Ms Kathryn GARFORTH

Programme Officer
Access and Benefit-Sharing
Secretariat of the Convention on Biological Diversity
United Nations Environment Programme
413 Saint-Jacques St., Suite 800,
Montreal, Quebec, H2Y 1N9, Canada
Tel: +1 514 287 7030
Fax: +1 514 288 6588
E-mail: Kathryn.Garforth@cbd.int

Mrs Hélène GUILLOT

International Agricultural Manager
International Seed Federation
Reposoir 7, 1260 Nyon
Switzerland
Tel: +41 22 3654420
Fax: +41 22 3654421
E-mail: h.guillot@worldseed.org

Ms Szonja CSÖRGŐ

Director Intellectual Property & Legal Affairs
European Seed Association (ESA)
Rue du Luxembourg 23, 1000 Brussels, Belgium
Tel: +32 2 743 28 60
E-mail: szonjacorgo@euroseeds.eu

UNITES STATES OF AMERICA**Ms Neha LUGO**

Attorney Advisor
Office of the Legal Advisor
Department of State
E-mail: LugoNS@state.gov

Mr David HEGWOOD

Senior Food Security Advisor
Bureau of Food Security
U.S. Agency for International Development
E-mail: DHegwood@usaid.gov

Ms Sangeeta SHASHIKANT

Third World Network
36 rue du Lausanne, 1201 Geneva
Tel: 0041787572331
E-mail: sangeeta@twnetwork.org

Mr Morten WALLOE TVEDT

Senior Research Fellow, Lawyer
P.O. Box 326
Fridtjof Nansens Institute
NO-1326 Lysaker, Norway
Tel: +47 67111925
Cell: +47 90673230
E-mail: mwt@fni.no

Ms Maria Alexandra GEORGES

Rue de Berne 9
Tel: +41 79 8589923
E-mail: mariaalexandra.georges@diplomatie.ht

Ms Elin Cecilie RANUM

Head of Policy and Information Department
Utviklingsfondet/The Development Fund
Mariboegate 8, 0183 Oslo, Norway
Tel: +47 2310 9600 (s.bord) ext. 9572
Fax: +47 2310 9601
Mobile: +47 9622 9600
E-mail: elin@utviklingsfondet.no

OUTGOING CO-CHAIR OF THE WORKING GROUP**Mr Modesto FERNANDEZ DÍAZ-SILVEIRA**

International Expert on PGRFA
Havana, Cuba
Tel: +53 78335908
Cell: +53 52725866
E-mail: mffds@yahoo.com

ITPGRFA SECRETARIAT**Mr Shakeel BHATTI**

Secretary
Secretariat of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food
and Agriculture (ITPGRFA), FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome, Italy
Phone: +39 0657053441
Fax: +39 0657056347
E-mail: shakeel.bhatti@fao.org

Mr Álvaro TOLEDO CHÁVARRI

Technical Officer

Secretariat of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food
and Agriculture (ITPGRFA)

Phone: +39 0657054497

E-mail: alvaro.toledo@fao.org**Mr Tobias KIENE**

Technical Officer

Secretariat of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food
and Agriculture (ITPGRFA)

Phone: +39 0657055586

E-mail: tobias.kiene@fao.org**Mr Clive STANNARD**

Senior Consultant

Secretariat of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food
and Agriculture (ITPGRFA)

Phone: +39 3334334009

E-mail: clive@stannard.info**Ms Annick VAN HOUTTE**

Senior Legal Officer

General Legal Affairs Service (LEGA)

Food and Agriculture Organization

Viale delle Terme di Caracalla

Rome, Italy

Phone: +39 0657054287

Email: annick.vanhoutte@fao.org